Redevance ordures ménagères résiduelles : Jetons moins, trions plus !

Bulletin de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt sur la Redevance Enlèvement Ordures Ménagères incitative

POINT D'AVANCEMENT SUR LA FEUILLE DE ROUTE

En décembre dernier nous nous sommes fixé une feuille de route pour la mise en oeuvre de la redevance incitative.

Comme annoncé lors de la précédente édition, le n°3 de REOMi a vocation à faire un point d'étape sur cette feuille de route et à lancer la campagne d'information et d'incitation à la réduction des ordures ménagères résiduelles prévue dans ce cadre.

Obligation de « pucer » les bacs! Nous avions prévu de ne plus vider les bacs des ordures ménagères résiduelles sans puces à compter du 1^{er} février. Les premiers relevés ont montré qu'il subsistait encore quelques difficultés de lecture des puces. Le SMICTOM vient de nous informer que ces difficultés sont maintenant derrière nous. Les bacs sans puces ne sont donc plus vidés dorénavant.

La quantité de déchets est déjà en train de baisser ! Le tableau ci -contre montre que vous avez pris conscience de l'enjeu et que vous n'avez pas attendu la redevance incitative pour appliquer la maxime « jetons moins et trions plus ». Les premiers chiffres de 2016 sont très encourageants. Il faut évidemment persévérer dans cette voie et amplifier le mouvement.

Tri, mode d'emploi : premier acte de la campagne d'information.

Trier ses déchets permet de les sélectionner selon leur nature afin qu'ils puissent être dirigés vers une filière de traitement pour être recyclés. Et pour ce faire il faut savoir précisément comment trier. Retrouvez tout ce que vous devez savoir sur le sujet en pages 2 et 3.

Quatre réunions publiques et des ateliers pratiques sur le compostage au cœur de la campagne d'information. Elle avait déjà animé, il y a quelques années, une campagne d'information sur le compostage. Corinne Bloch sera à nouveau parmi nous pour relancer la mobilisation autour de cette pratique, une des clés de la réduction des déchets ménagers. Avec, d'abord, quatre réunions à Soultz-sous-Forêts, Betschdorf, Hatten et Surbourg. Avec, par la suite, des ateliers pratiques qui seront organisés ultérieurement.

La prochaine édition de REOMi fera une analyse détaillée sur le nombre de levées constatées sur les premiers mois de 2016.

Pierre MAMMOSSER

Président de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt



Les bacs des ordures ménagères résiduelles sans puces (bacs bruns) ne sont dorénavant plus vidés

Les premiers chiffres de 2016 laissent entrevoir, dès à présent, une modification des pratiques

Ordures ménagères Tri sélectif Moyenne par (bac bleu/ résiduelles (bac habitant brun) jaune) Juin 2014 225,78 kg 53,80 kg à Juin 2015 **Tendance** annuelle sur les 2 162,44 kg 63,19 kg premiers mois de 2016



Tri, mode d'emploi

Voir en pages 2 et 3 du présent bulletin

Invitation aux réunions

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement.

Pourquoi ne pas commencer par le compostage?

Voir en page 4



Corinne BLOCH - Consultante « Les ateliers de la Terre » animera les réunions d'information et les ateliers pratiques



Soirées d'animation sur le compostage



Soultz-sous-Forêts - La Saline

Mercredi 23 mars 2016 à 19h30



Betschdorf - ESCAL

Mercredi 6 avril 2016 à 19h30





Un compost dans le jardin, c'est moins de déchets et un engrais naturel formidable



Hatten - Espace Culture

Vendredi 8 avril 2016 à 19h30



Surbourg - Salle des Fêtes

Lundi 11 avril 2016 à 19h30



Programme des réunions d'information

- 1. Accueil du Président de la Communauté de communes ou son représentant
- 2. Problématique de la réduction des déchets
- 3. Projection d'un film sur la recette d'un bon compost
- 4. Conférence sur le compostage et le jardinage
- 5. Questions-réponses

Possibilité de commander un composteur à la Communauté de communes de l'Outre-Forêt

03 88 05 61 10